

**TITRE:** HORS-NORMES ET NORME DANS DES ÉCRITS PEU-LETTRÉS ANCIENS

**AUTEUR(S):** AGNÈS STEUCKARDT, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, PRAXILING, UMR 5267, UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER 3-CNRS

**PUBLICATION:** ÉCRITS HORS-NORMES

**PAGES:** 27 - 40

**DIRECTEURS:** AGNÈS STEUCKARDT ET KARINE COLLETTE

**ÉDITEUR:** LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, 2019

**ISBN:** 978-2-7622-0360-8

**URI:** [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/15570](http://hdl.handle.net/11143/15570)

**DOI:** [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/15570](https://doi.org/10.17118/11143/15570)

# Hors-normes et norme dans des écrits peu-lettrés anciens

Agnès Steuckardt, Professeur des universités, Praxiling, UMR 5267,  
Université Paul Valéry Montpellier 3-CNRS

**Résumé :** Cette étude questionne le jugement d'anomalie que suscitent les écrits peu-lettrés, à partir de corpus historiques. La qualification de *hors-normes*, pour ces écrits, paraît plus ou moins appropriée suivant que l'on envisage une norme prescriptive, instituée, ou une norme statistique, calculée d'après ces corpus. À l'égard de la norme prescriptive, les écrits peu-lettrés font figure d'exemple-type du hors-normes, à cette nuance près toutefois qu'une tension vers la norme prescriptive peut y exister, particulièrement lorsqu'ils sont destinés à une diffusion plus large que le cercle familial. À l'égard de la norme statistique, ce statut prototypique est beaucoup plus contestable : les écrits peu-lettrés ne présentent pas des pratiques linguistiques erratiques ; des stabilisations de graphies idiolectales sont repérables notamment chez un sous-ensemble de scripteurs en interaction, ou chez un même scripteur pendant une période donnée.

**Mots-clés :** norme linguistique ; norme statistique ; littéracie ; écrit ; orthographe

**Abstract:** This study questions the judgment of anomaly that writings of people with low levels of literacy arouse, using historical corpora. The qualification of non-standard, for these writings, seems more or less appropriate depending on whether we consider a prescriptive norm, instituted, or a statistical norm, calculated according to these corpora. With regard to the prescriptive norm, writings of people with low levels of literacy are a typical example of the non-standard, with the slight difference, however, that they may present a tension towards the prescriptive norm, particularly when they are intended for diffusion wider than the family. With regard to the statistical norm, this prototypical status is much more questionable : writings of people with low levels of literacy do not present erratic linguistic practices ; stabilizations of idiolectal spelling are noticeable in particular by interacting writers, or by the same writer for a given period.

**Key words** linguistic norm ; statistical norm ; literacy ; written language ; orthography

Les écrits peu-lettrés sont-ils prototypiques du discours hors-normes ? Il est certain que le lecteur lettré éprouve un sentiment de non-conformité à ses normes lorsqu'il lit, par exemple, dans cette lettre d'un soldat de la Grande Guerre :

de puis que la maison paternelle et les Parents et surtout les petit cheri soit François ou bien le petit ange Albert ce petit Bien aimer de tout que lon a abandonner pour défendre le Drapeau de la France que nous a pelon nautre Dieu à présent nous ne connaison rien plus que cela pour le moment (Laurent Pouchet, 4 novembre 1914, à sa belle-sœur)<sup>1</sup>.

Quelles représentations des normes linguistiques sous-tendent ce jugement d'anomalie ? Segmentations, usage des majuscules, accords absents, désinences verbales, absence de ponctuation, étrangeté syntaxique<sup>2</sup> semblent ici s'entremêler pour construire un sentiment épilinguistique du hors-normes, qui apparaît ainsi fondé sur des considérations à la fois orthographiques et syntaxiques. Si le passage cité apparaît comme hors-normes, c'est d'abord au regard d'un ensemble de règles qui régissent un code linguistique écrit : en l'espèce, le français écrit du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le scripteur peu-lettré s'écarte ici d'une norme linguistique, conçue comme l'ensemble des usages d'un système linguistique adoptés par les lettrés d'une époque donnée pour constituer le « bon usage », et érigés en règles. Les écrits de ceux que nous appellerons, à la suite de Sonia Branca-Rosoff, les « peu-lettrés » se tracent hors des chemins battus de cette norme là.

Qui sont les « peu-lettrés » ? Et qu'appellerons-nous des « écrits peu-lettrés » ? Dans le contexte de la Révolution française, étudié initialement par Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider, la dénomination de *peu-lettrés* désigne « la minorité capable d'écrire qui émerge parfois de l'anonymat pour s'adresser à la bureaucratie ou pour encadrer la communauté villageoise » (1994 : 6). La notion a été reprise et étendue, en aval par Jean-Michel Géa (1997), qui l'applique à des soldats de la Grande Guerre, et en amont par Gerhardt Ernst (2003) et France Martineau (2007), qui travaillent sur des archives des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La catégorie a gagné en extension, et Sonia Branca-Rosoff en précise le caractère graduel : « il ne s'agit pas d'ailleurs d'une division binaire, mais plutôt d'une gradation » (2009 : 55). Parallèlement elle opère un glissement métonymique de la qualification : alors que *peu-lettré* qualifiait d'abord des personnes, il peut aussi qualifier les écrits qu'elles produisent. Elle définit ainsi l'écrit peu-lettré comme « les mises en discours écrites pratiquées par des gens qui ne sont pas des familiers de l'écriture » (2007 : 172). Cette absence de familiarité des scripteurs se traduit dans leurs écrits par une non-conformité aux règles, notamment orthographiques et typographiques, mais aussi syntaxiques et textuelles, au regard de la norme lettrée. Cette non-conformité peut cependant concerner seulement certains aspects linguistiques, elle peut s'observer de manière intermittente. De même qu'il y a un continuum entre lettrés, peu-lettrés, illettrés, on mettra en question l'idée d'une frontière étanche entre le normé et le hors-normes dans les pratiques de l'écrit. Dans cette perspective, on interrogera la présence et les effets d'un horizon normatif dans ces écrits peu-lettrés.

---

1. Les lettres de Laurent Pouchet sont déposées aux Archives départementales de l'Hérault (cote J1006). Elles peuvent être consultées en ligne sur le site « Corpus 14 » (<http://www.univ-montp3.fr/corpus14/>) et sur la plateforme Ortolang (<http://corpus14.ortolang.fr/>).

2. Dans le passage cité, la conjonction *depuis que* crée l'attente d'une structure de proposition subordonnée ; or la série des possibles sujets *la maison paternelle, les Parents, les petit cheri* reste sans verbe à régir, laissant la construction en suspens et la subordonnée que laissait attendre *depuis que*.

Dans une acception différente, inscrite dans une approche statistique, la norme linguistique peut être rapportée à la notion de fréquence : font norme les usages représentés de façon récurrente chez les locuteurs d'une langue. Au premier abord, les écrits peu-lettrés peuvent apparaître comme le lieu de la variation la plus extrême. Cette variation ne présente-t-elle pas, cependant, des formes de régularités ? Ne peut-on mettre en évidence une norme statistique dans les productions peu-lettrées, à l'échelle du corpus, ou à l'échelle du scripteur ? On envisagera ici la situation des écrits peu-lettrés à l'égard de la norme en deux temps ; on s'interrogera d'abord sur le rapport qu'ils entretiennent à la norme telle que la constituent les lettrés : le « bon usage » ; on se demandera ensuite si l'on peut observer dans leur propre production une norme statistique, à la lumière de deux corpus : un corpus de livres de raison et récits de vie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Ernst et Wolf, 2005) et le corpus de correspondances de guerre constitué dans le cadre du projet « Corpus 14 », pour la période 1914-1918.

## L'horizon de la norme prescriptive

Si, dans la lecture d'un écrit peu-lettré, l'attention du lecteur lettré est attirée par les traits hors-normes, il convient de noter au préalable que cet écrit est loin d'être, dans son ensemble, hors-normes. Dans l'extrait cité en introduction par exemple, le niveau lexical apparaît conforme à la norme ; il comporte dans le manuscrit 57 mots<sup>3</sup> et 56 dans la transcription orthonormée<sup>4</sup> ; sur ces 56 mots (mots pleins ou mots outils), trois sont affectés par des erreurs de segmentation (*de puis, lon, a pelon*), quatre par des erreurs à dominante phonogrammique<sup>5</sup> (*aimer, abandonner, défendre, nautre, connaison*), deux par des erreurs à dominante morphogrammique (*petit, cheri*). Au total, dix mots se situent dans le hors-normes. Autrement dit, même dans ce passage choisi pour son caractère hors-normes, 82 % des mots sont donc écrits conformément aux normes orthographiques. Les normes prescriptives restent sous-jacentes dans certaines graphies erronées elles-mêmes, comme dans *aimer* et *abandonner*, qui utilisent la désinence inadéquate, mais existante de l'infinitif. Elles constituent ainsi la base de la pratique scripturale des peu-lettrés. Sont-elles aussi une préoccupation, qu'ils exprimeraient ou que l'on pourrait déduire de leur pratique de l'écrit ?

### *Quand les peu-lettrés parlent de la norme*

Le bon usage apparaît certes rarement invoqué dans les écrits peu-lettrés ici explorés. Dans les *Textes français privés*, on peut pourtant citer le début du *Journal de Menetra* :

Lon croira sil on Veut jamais jenefut ambisieux que tous cest grifonage passe a mes neveux ma seul et unique satisfaction fut decrire par caprisse plutôt que par rayson quart le tout est tres empoulée meme sans quantieme et sans annéee sans ortographe sans point et sans console point de Voielle ny Virgule le tous sans borne a chaque page et ligne est pleine derata voila comme atoujour ecris menetra (Menetra, 1738-1812, in Ernst et Wolf, 2005 : 475).

---

3. On entend ici par *mot* « suite de caractères entre deux espaces ».

4. Le passage devient : « depuis que la maison paternelle et les Parents et surtout les petits chéris soit François ou bien le petit ange Albert ce petit Bien aimé de tous que l'on a abandonné pour défendre le Drapeau de la France que nous appelons notre Dieu à présent nous ne connaissons rien plus que cela pour le moment ».

5. On adopte ici la terminologie de Nina Catach (1980 : 288).

Ce passage, rare témoignage d'une prise de distance métalinguistique, est relevé par Antony Lodge comme l'expression, remarquable parce qu'isolée, d'un « esprit frondeur » (2014 : 203), d'une forme de désinvolture presque provocatrice<sup>6</sup>. Dans les lettres de « Corpus 14 », on soulignera la même rareté. Le seul réel exemple d'une référence à la norme prescriptive se trouve dans une lettre de Laurent adressée à son épouse Joséphine :

mais çï cela ne dérrange pas car ce n'est pas un reproche que je te fait ; de bien faurmer tes mots car il faut que je praine la suite des frase pour pouvoir lire les lettres et tu n'est pas la ceule car Marie est la même chose sauf Gabrielle, ou de Louise même encore il ly ana qu'elque une défoi quil me les faut lire de foi en fin cela ne menpaiche pas de savoir çeque vous vous les dire ; Je pense que çela ne vous fachera pas (Laurent Pouchet, 10 janvier 1915).

On remarque d'abord combien la demande de norme est entourée de précautions : Laurent n'écrit pas « Forme bien tes mots ! » : il utilise une hypothétique de politesse, **çï cela ne dérrange pas** – hypothétique qui restera en suspens, aucune proposition principale ne venant par la suite lui donner appui. L'hypothétique elle-même est interrompue par un commentaire métaénonciatif *car ce n'est pas un reproche que je te fait*, placé avant même l'énonciation de la demande et anticipant dialogiquement la réaction de Joséphine : avant même d'énoncer sa requête d'une écriture plus normée, Laurent prend soin de réfuter le jugement négatif qu'elle pourrait sous-entendre et récuse sa catégorisation comme un « reproche ». D'emblée, il situe son propos en dehors du cadre d'un jugement normatif. Prise à la lettre, la requête enfin lâchée « bien faurmer tes mots » concerne seulement la calligraphie ; on peut évidemment penser que, sous cette demande de lisibilité graphique, Laurent déguise, par délicatesse, une requête plus large sur l'orthographe, voire la syntaxe. Par le mot *phrase* en effet, le commentaire *car il faut que je praine la suite des frase* signale aussi les difficultés qu'il rencontre dans l'interprétation syntaxique de la lettre reçue. Son objectif, « pouvoir lire les lettres », est défini, non dans une perspective normative – comme le souligne la récusation du terme de *reproche* – mais dans l'optique très pragmatique du bon fonctionnement de la communication.

Sa très prudente demande est accompagnée d'un commentaire contribuant à adoucir le constat implicite de défaut de normativité qu'elle contient : en écrivant *tu n'est pas la ceule*, et en énumérant les autres scriptrices, Marie, Gabrielle, Louise, dont la pratique de l'écrit est analogue, voire moins normée, Laurent utilise un argument de la quantité, ramenant l'usage de Joséphine à une pratique courante – autrement dit la faisant entrer dans une autre sorte de norme. La requête est encore modalisée par l'ajout d'une proposition introduite par un *enfin* à valeur concessive : quand bien même son épouse ne répondrait pas à sa requête, la communication ne serait pas pour autant bloquée : « cela ne menpaiche pas de savoir **çeque** vous vous les dire ». Modalisé à l'extrême, ce passage prescriptif est unique dans notre corpus.

Autant que les corpus disponibles nous permettent d'en juger, les peu-lettrés n'adoptent donc pas, habituellement, un discours prescriptif ; ils peuvent toutefois avoir intégré, dans leurs pratiques d'écriture, des formes de prescriptions, tant à l'égard de la langue que du discours.

---

6. Lodge, contrairement à Ernst (2005 et 2010), estime d'ailleurs que Ménéttra, qui a fréquenté des cercles de lettrés parisiens, ne relève pas exactement de la catégorie des « peu-lettrés » (*ibid.*).

## *L'hypercorrection, désir et sortie de norme*

L'horizon du bon usage apparaît ainsi sans doute dans les indices d'hypercorrections que l'on relève, avec prudence, dans quelques cas. De ce point de vue, les deux corpus ne sont pas absolument comparables. Les phénomènes d'hypercorrection semblent plus fréquents dans le corpus des textes anciens étudiés par Gerhard Ernst et Barbara Wolf, probablement à cause d'une situation d'énonciation différente. Les soldats s'adressent à leur femme, leur frère, c'est-à-dire, à des égaux, dont ils ne redoutent guère un jugement prescriptif : leur correspondance ne se situe pas dans un cadre de communication publique à caractère évaluatif mais dans un registre privé à caractère affectif. Les journaux recueillis par Ernst et Wolf sont, quant à eux, destinés à laisser une trace du scripteur et tendent donc, dans une certaine mesure, vers une conformité au bon usage.

Dans leur introduction du *Chronique memorial* de Pierre Chavatte (1657-1693), Ernst et Wolf mentionnent comme des hypercorrectismes les graphies : *crute* (cruie), *francise* (franchise), *ducesse* (duchesse), *bagette* (baguette), *gidon* (guidon), *bouticle* (boutique) ; cette catégorisation pourrait prêter à discussion : si *crute* marque peut-être un souci maladroit de flexion féminine, et *bouticle* une inquiétude conduisant à une exagération de la finale consonantique, on peut se demander si les autres cas cités ne relèvent pas plutôt de la méconnaissance des correspondances phonogrammiques que de l'hypercorrection ; le jugement d'hypercorrection apparaît sujet à caution.

Les cas probables d'hypercorrection ne nous ont pas paru très nombreux dans Corpus 14 (Roynette *et alii*, 2013 ; Steuckardt, 2014). Citons, à l'égard de l'orthographe : « On me les a faites parvenir [vos lettres] » (Laurent, 16/05/1916). L'effort pour faire accord avec le COD placé avant l'auxiliaire *avoir* est prodigué en vain : l'accord contrevient ici à la règle selon laquelle le participe de *faire* ne s'accorde pas quand il sert d'opérateur à un infinitif. Du point de vue de la syntaxe, mentionnons :

tu me dis ma chère poule que le Cousin Pierre est venu pour la deuxième fois en permission il y a de quoi si perdre eux qui sont dans un Secteur qui barde ont des permissions et que nous nous fussions toujours apres les autres peut être quelles reprendront sous peu (Ernest, 13/03/1916).

L'emploi du subjonctif imparfait, là où un subjonctif présent était plus attendu, peut être interprété comme un signe d'hypercorrection ; peut-être Ernest se souvient-il de l'apprentissage des conjugaisons pendant ses années d'école ? La pratique de l'écrit entraîne avec elle le souvenir, lointain et flou, des normes apprises.

Si l'on se place au niveau discursif de la lettre, l'horizon prescriptif est plus aisément perceptible. Les scripteurs peu-lettrés se conforment à des modèles épistolaires, qu'ils s'approprient. Les études menées en ethnologie par Ariane Bruneton-Governatori et Bernard Moreux (1997) sur un corpus de lettres du Béarn de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle convergent avec les analyses linguistiques menées par Sonia Branca-Rosoff sur des corpus de correspondance en français (Branca-Rosoff, 2017 : 111-123) ou par Joachim Steffen sur des corpus espagnols, portugais et allemands (Steffen, 2015). Les formules d'ouverture et de clôture sont conformes aux patrons que Bruneton-Governatori et Moreux résument ainsi :

Je vous écris ces quelques lignes pour vous donner de mes nouvelles (qui sont assez bonnes pour le moment)

Je réponds à ta lettre (du : date d'envoi) qui m'a fait un grand plaisir de savoir que vous jouissez d'une parfaite santé

Je vous dirai que je me porte bien et désire que la présente vous trouve de même. (1997 : 83).

Ces patrons se retrouvent dans les lettres de Corpus 14<sup>7</sup>. Les formules de clôture obéissent au même type de stéréotypie, se conformant donc à une norme discursive.

La norme prescriptive n'est donc pas absente de l'écrit peu-lettré : elle intervient aussi comme un horizon vers lequel tendent les scripteurs. Si l'expression métaénonciative de cette préoccupation est, on l'a vu, exceptionnelle, les phénomènes d'hypercorrection, sensibles au niveau orthographique dans les journaux étudiés par Ernst et plutôt au niveau discursif dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre, signalent la présence d'un horizon normatif dans l'acte d'écriture de ces scripteurs.

L'hypercorrection, on le sait, n'est pas la correction, et produit un effet paradoxal : le scripteur s'éloigne de la norme par là même où il tend à s'en rapprocher. L'usage de formules cérémonieuses apparaît en décalage avec le style du corps du texte, beaucoup plus simple, voire familier. Les formules produisent un effet étrange : faisant cohabiter des styles disparates, elles tirent le texte vers le hors-normes plutôt que vers la norme. Voici par exemple le début d'une lettre adressée par Abel Gombert à un ami :

Cher copain

Je prends un petit moment pour t'envoyer de mes nouvelles et en même temps faire reponse a la lettre que j'ai recue avant hier avec plaisir. Je vois que tu n'as pas le filon comme moi car moi je coule la vie la plu douce que l'on puisse reevee (13/05/16).

La première phrase, de « je prends » à « avec plaisir », relève d'un style épistolaire soutenu ; en revanche, l'adresse *cher copain* et la locution *avoir le filon* produisent un effet de dissonance.

Ainsi la recherche de la norme prescriptive semble entrer en tension avec une autre « norme » celle du style populaire, qu'adopte, comme ici, le soldat pour s'adresser à un camarade, ou du moins du style de conversation qui est le sien quand il s'adresse à sa famille. Certains passages explicitent par l'utilisation de gloses la coprésence de deux normes, qui entrent en tension<sup>8</sup>. Laurent Pouchet éprouve par exemple le besoin de ménager le passage de la norme linguistique pratiquée entre soldats vers la norme familiale : « enfin on est trai bien ci cem se n'était pas les marmite comme nous apelon ce sont les boulet de canon » (04/12/1914). Le marqueur de modalisation autonymique *comme nous apelon* indique une prise de distance métalinguistique et amène une glose définitionnelle du mot *marmite* par « boulet de canon ». C'est ainsi une pluralité de normes qui entrent en conflit dans la conception scripturale : non seulement la norme prescriptive d'une langue écrite standard, mais aussi celles qui règlent la communication avec les camarades ou celles, encore différentes, qui assurent la communication avec la famille.

---

7. Pour une étude des formules d'ouverture dans Corpus 14, voir Grosse, Steuckardt, Dal Bo et Sowada, 2016.

8. Sur l'explicitation de cette tension par des marquages métalinguistiques, voir aussi Matheu, ici même.

À côté de ces normes, présentes en tant qu’horizons, la masse de l’écrit peu-lettré construit d’autres sortes d’attente, fondées sur les fréquences d’emploi. Ces attentes suffisent-elles à constituer une norme objective ? C’est ce deuxième point que nous allons maintenant examiner.

## Éléments d’une norme statistique dans les écrits peu-lettrés

La très haute variabilité des usages dans les écrits peu-lettrés n’empêche pas d’y saisir des récurrences. On s’intéressera plus particulièrement ici au cas de la variation graphique, où la recherche de régularités apparaît, en première approche, comme un défi<sup>9</sup>.

### Typologie des variantes graphiques

Les études menées sur les peu-lettrés de langue française, tant pour les textes anciens (Ernst et Wolf, 2005) que pour Corpus 14 (Pellat, 2015 ; 2017), ont déjà cherché à établir une typologie des variations graphiques. On retrouve dans ces études pionnières des rubriques comparables :

Ernst et Wolf	Pellat
Segmentation et amalgame	Démarcations graphiques
Signes diacritiques, accents	Accents et signes auxiliaires
Ponctuation	Ponctuation
Correspondances phonogrammiques Consonnes doubles Sourdes/sonores : <i>pesandeur ; pertrix</i> Amuïssement de la liquide finale : <i>cof (coffre)</i>	Règles de transcription ( <i>mengera, nautre</i> )
	Consonnes doubles
	Lettres étymologiques
Orthographe grammaticale	Orthographe grammaticale
Abréviations	

FIGURE 1. DEUX TYPOLOGIES DES VARIANTES GRAPHIQUES DANS LES ÉCRITS PEU-LETTRÉS

On note quelques différences de terminologie : par exemple, *segmentation* et *amalgame* sont choisis par Ernst et Wolf de préférence à *démarcation graphique* (sans doute ambigu dans la mesure où la formule pourrait inclure la ponctuation). Du point de vue de la structuration, Pellat séparant la transcription phonèmes-graphèmes et des graphies à l’histoire de l’orthographe (les consonnes doubles, au moins pour partie, les lettres étymologiques). Une plus grande attention chez Ernst et Wolf aux variations diachroniques de la prononciation peut être imputée à la date, plus ancienne, des textes de leur corpus. Mais, pour l’essentiel, les phénomènes identifiés sont de même nature : s’il existe une forte variation des graphies, il y a cependant au moins des types récurrents dans la variation graphique<sup>10</sup>.

9. On s’est intéressé ailleurs au cas de la variation morphosyntaxique, en observant la concurrence entre l’emploi des auxiliaires être et *aller* dans les périphrases de progrédiencia. L’usage de la périphrase *avoir été + infinitif* se révèle plus varié chez les peu-lettrés que chez les lettrés, mais non plus fréquent : alors que les lettrés utilisent, de façon stéréotypée, *avoir été voir, chercher, prendre*, les peu-lettrés peuvent écrire également *avoir été demander, passer, souper, se coucher*, etc. (Steuckardt et Dal Bo, 2018).

10. Les études sur la variation graphique menées sur les écrits ordinaires (Lucci et Millet, 1994) ou sur les écrits d’apprenants (Manesse et Cogis, 2007) établissent aussi la possibilité d’une typologie, même si chaque littératie requiert une description spécifique, telle que par exemple celle des apprenants en FLE, elle-même à spécifier (Dubois, Kamber et Skupien Dekens, 2011).



## Norme statistique

Une approche statistique globale du corpus fait apparaître d'autres formes de récurrences. Nous n'avons pas, pour le corpus des *Textes privés anciens* la possibilité de réaliser un traitement textométrique : nous le présentons donc seulement ici pour Corpus 14. Une manière d'appréhender les récurrences est l'Analyse Factorielle des Correspondances. Cette méthode statistique permet de comparer plusieurs scripteurs en fonction de leurs usages graphiques : le graphique de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) représente dans des zones voisines les scripteurs qui emploient les mêmes formes graphiques dans les mêmes proportions (Lebart et Salem, 1994 : 79-109).

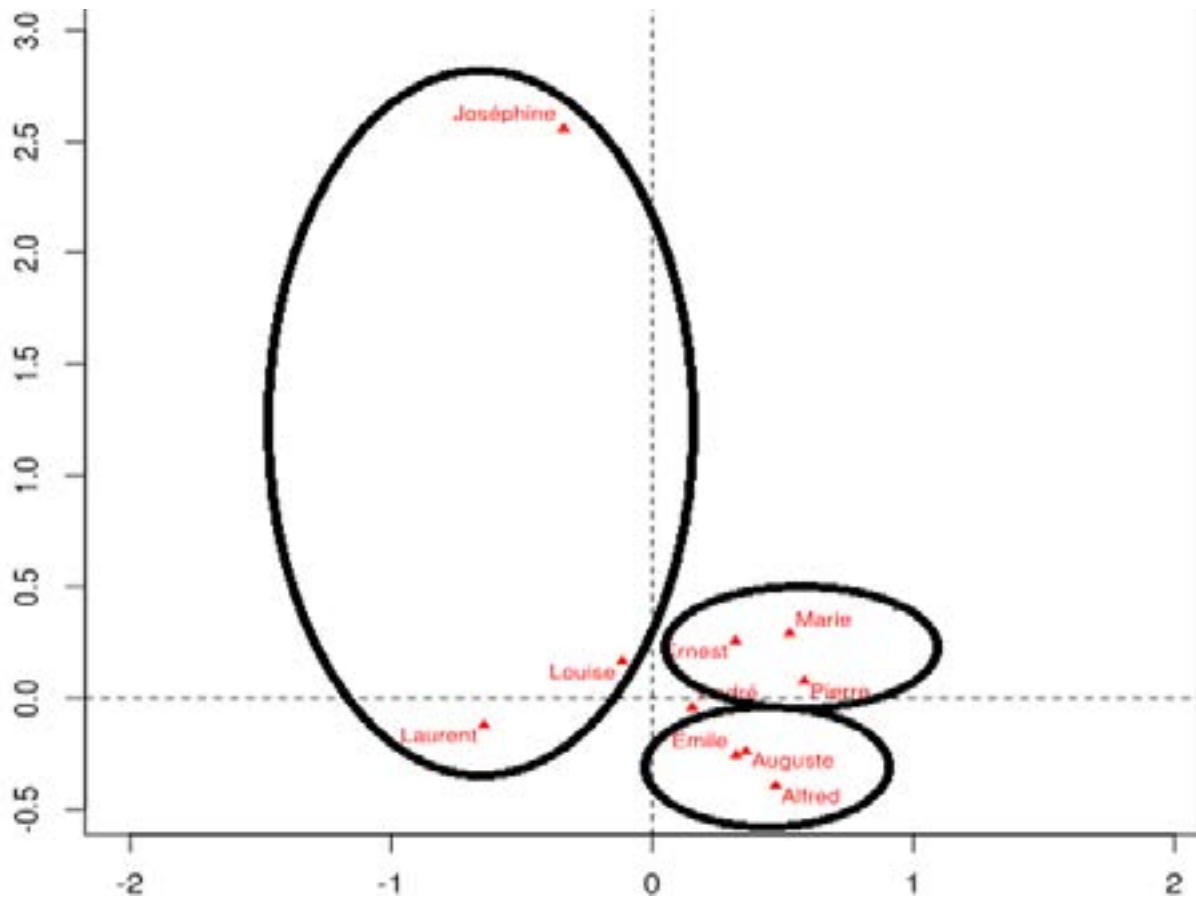


FIGURE 2. AFC DE CORPUS 14

L'AFC de Corpus 14 met en évidence des apparentements dans les usages graphiques des scripteurs d'une même famille. On peut ainsi mettre en évidence trois groupes de scripteurs : la famille Foray (Alfred et ses deux frères), la famille Viste-Fabre (Ernest Viste, sa demi-sœur Marie Fabre, née Viste et Pierre Fabre), la famille Pouchet-Tessier (Laurent Pouchet, son épouse Joséphine, née Teissier, sa belle-sœur Louise Teissier).

Il faut revenir au texte pour expliquer ces proximités statistiques. Une analyse plus précise fait apparaître par exemple que Ernest, Pierre et sa femme Marie partagent des usages spécifiques communs, comme la graphie *sanger*, *sangement*, pour changer, changement, graphie qui paraît correspondre à une prononciation locale.

Du point de vue discursif, cette famille partage également certains tours, notamment dans l'ouverture de la lettre :

Ma petit Marguerite

Me voila un petit moment avec toi et te dire de je suis en parfait santee (Ernest, 18 mai 1915)

Bien chère Epoux

C'est après une journée de fatigue chéri que je viens passer un petit moment au près de toi (Marie Fabre, 14 septembre 1914)

Ma tres chère Epouse

C'est apres avoir manger la soupe que je viens passer un petit momment auprès de vous tous. Sur tout auprès de toi chérie ce petit instant m'et si précieux (Pierre, 8 octobre 1914)

Plus étroitement, le couple formé par Pierre et Marie a en commun des usages graphiques comme un usage spécial du point d'exclamation, jamais placé en fin de phrase, mais toujours après l'interjection :

ah ! chère Epoux le courage ne doit pas être bien gros a tout ce que tu as passé (Marie, 09/1914)

oh ! chéri il fallait bien que le bon Dieu te garde pour résister a tout ça (Marie, 09/1914)

Ah ! Cette séparation je lai éloignée pour cette fois. (Pierre, 04/10/1914)

Oh ! cherie que je vais être heureux ce jour la si tous mes progets se realisent (Pierre, 20/11/1914).

Des variations apparaissent dans l'utilisation des majuscules (réservées chez Marie aux noms de personnes, au premier mot de la lettre et parfois de la formule de clôture, plus systématiquement employées en début d'unité phrastique et après un point par Pierre) ; mais le principe d'usage est le même chez l'un et l'autre : le point d'exclamation marque non une fin d'une unité syntaxique, mais l'intensité de l'émotion. Si cet usage existe aussi chez les lettrés (Grévisse, 1988 : § 97 c), particulièrement après les interjections, il est généralisé chez Pierre, qui utilise ce point « d'émotion » pour intensifier un *toi* ou un *alors* :

Alors cherie ! C'est sur ton frond que je depose mon plus doux baiser (Pierre, 20/11/1914)

Et toi ! chère petite femme puis-je exprimer mes vœux pour toi. (Pierre, 01/01/1915)

Alors ! aquoi a servi le mauvais sang. (Pierre, 01/01/1915)

L'impression d'un usage erratique tient donc à une approche superficielle ou trop globale du corpus. Prenons-en pour finir une illustration avec les graphies du mot *tranchées*, selon l'approche longitudinale que permet ce corpus chronologique. L'énumération brute des variantes graphiques de *tranchées* (80 occurrences) dans Corpus 14 pourrait décourager la recherche des récurrences : *tranchés* (24), *tranchees* (5), *tranchées* (3), *tranchés* (2), *tranchers* (1), *Tranchées* (1), *tranchéès* (1), *tranchers* (1).

Cependant, si l'on examine ces variantes scripteur par scripteur, des régularités apparaissent. Certains, comme Laurent, s'en tiennent, pour ce lexème, à la graphie normée. Chez d'autres, la variation se présente de la façon suivante :

Scripteur	Marie	Alfred	Ernest
Variante	tranché (3) 29/11/14 ; 01/02/15 ; 13/05/15	tranchers (1) 19/10/14	tranchées (4) 06/12/14
		tranchés (22) 28/10/14-17/04/15	tranchees (1) 16/01/15
		tranchées (9) 15/01/16-01/03/16	tranchés (1) 01/03/15
			tranches (3) 01/03/15-03/07/15

TABLEAU 2. *TRANCHÉES* : VARIANTES GRAPHIQUES, SELON LE SCRIPTEUR ET LA DATE

Le cas le plus simple est celui de Marie. Elle a sa propre graphie du mot : à six mois d'intervalle, elle s'en tient à *tranché*. Le cas d'Alfred représente l'évolution vers la norme, telle qu'on pourrait la trouver dans le cadre d'un apprentissage scolaire. Il commence par une graphie *trancher*, peut-être inspirée de l'infinitif ou analogique des substantifs suffixés en *-er*, tels que les noms des mois de *janvier* et *février* qu'il écrit selon l'orthographe standard. Il utilise, pendant une période de cinq mois, une graphie apparentée à un participe masculin ou à des finales nominales en *-é*, telles que dans les substantifs féminins *moitié* et *qualité*, que l'on rencontre dans ses lettres. Après une absence d'emploi de huit mois, Alfred adopte, en janvier 1916, la graphie normée *tranchées*. Y a-t-il eu influence des lectures des journaux, qu'il évoque dans une lettre du 23 mai 1916<sup>11</sup> ? Il s'agirait alors d'un impact de l'environnement scriptural externe. Mais il peut s'agir aussi d'une systématisation de son propre système graphique, qui lui fait préférer la graphie *-ée* pour le nom féminin *santée*, graphie qu'il maintient tout au long de ses deux ans de correspondances (79 occurrences pour 2 occurrences de *santé*), comme pour *amitiées* (5 occurrences – et aucune de *amitié*), *réalité* (21/11/1914), *propriétés* (26/01/1916).

Le cas d'Ernest Viste est sans doute le plus déroutant. Ernest commence par utiliser la graphie normée, puis passe par un moment d'hésitation : la lettre du 3 janvier 1915 présente une graphie *tranchés*, suivie, trois lignes plus loin, d'une graphie *tranches*. Le scripteur se fixe finalement sur une graphie personnelle, où le graphème *e* sans accent vaut [e]. Ce choix peut être rapporté à une calligraphie où les accents, quand ils sont présents, se réduisent à un simple point. Là encore, l'étude longitudinale semble mettre en évidence la prégnance d'une norme idiolectale sur la norme standard.

Les quelques sondages que l'on a pu d'ores et déjà réaliser montrent que cette tendance à une stabilisation dans une graphie idiolectale n'est pas un phénomène isolé. On a pu ainsi mettre en évidence le même type de stabilisation d'une graphie idiolectale chez un autre scripteur, Laurent Pouchet, qui, par exemple, après une longue période d'hésitation entre dix variantes graphiques de *cela*, se fixe sur la graphie *çeula* (Steuckardt, 2018)<sup>12</sup>. Ces premiers résultats demandent bien sûr à être confirmés par des investigations plus étendues.

Ainsi, selon que l'on envisage la norme prescriptive ou la norme statistique, la qualification de *hors-normes*, pour les écrits peu-lettrés, paraîtra-t-elle plus ou moins appropriée. À l'égard de la norme pres-

11. « J'oubliai de te dire que j'ai reçu trois journaux ce matin 2 nouvellistes et la libërter » (23/05/1916).

12. Ce type de stabilisation a été repéré et décrit dans le champ de la didactique, avec la notion de fossilisation des erreurs développée à la suite de Selinker et Lamendella (1980).

criptive, les écrits peu-lettrés font figure, en première analyse, d'exemple-type du hors-normes. Plusieurs nuances doivent toutefois être apportées à cette typicité : il faut noter d'abord que la norme reste, à des degrés divers sans doute mais suffisamment pour assurer la fonction communicative du texte, dominante dans ces écrits ; de plus, une tension vers la norme prescriptive peut y exister, particulièrement lorsqu'ils sont destinés à une diffusion plus large que le cercle familial.

Concernant la norme statistique orthographique, sur laquelle s'est centrée la présente étude, ce statut prototypique est beaucoup plus contestable. Les solutions graphiques proposées par les peu-lettrés se révèlent sans doute hors-normes à l'égard des usages établis par l'histoire de l'orthographe française, mais non de son système phonogrammique (Fayol et Jaffré, 2016). Au cours de leur période de production d'écrit, les scripteurs semblent construire leur propre usage : les écrits peu-lettrés ne présentent pas des pratiques linguistiques erratiques ; des récurrences sont repérables à différentes échelles. En partant de l'empan le plus restreint pour aller vers le plus large, il peut exister une récurrence d'usages :

1. sur une période limitée pour un scripteur donné ;
2. sur une période étendue :
  - pour un scripteur donné ;
  - pour un sous-ensemble de scripteurs d'un même réseau (familial, social) ;
  - pour l'ensemble des scripteurs d'un corpus peu-lettré ;
  - dans plusieurs corpus peu-lettrés.

Plus l'empan est large, plus la norme statistique apparaîtra caractéristique de ce qu'on a nommé ici l'écrit peu-lettré : les récurrences des points d'achoppement peuvent être envisagées alors comme une autre forme de régularité, et révélatrices des zones de fragilité et d'arbitraire dans l'usage écrit de la langue française écrite.

## Bibliographie

- Branca-Rosoff Sonia et Schneider Nathalie (1994), *L'Écriture des citoyens. Une analyse linguistique des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck.
- Branca-Rosoff Sonia (2007), « Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ? », *Langage et société*, n° 121-122, 163-176.
- Branca-Rosoff Sonia (2009), « L'apport des archives des peu-lettrés à l'étude du changement linguistique et discursif », S. Aquino-Weber et al. (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*, Berne, Peter Lang, 47-63.
- Branca-Rosoff Sonia (2017), « La Grande Guerre des ruraux peu-lettrés : une expérience populaire d'écriture », O. Roynette, G. Siouffi, A. Steuckardt (dir.), *La Langue sous le feu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 111-123.
- Béguelin Marie-José (2002), « Unidades de lengua y unidades de escritura. Evolucion y modalidades de la segmentación gráfica », E. Feirrerro (dir.), *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*, Barcelona, Gedisa, colleccion LeA, 51-71.
- Bruneton-Governari Ariane et Moreux Bernard (1997), « Un modèle épistolaire populaire », Fabre Daniel (dir.), *Par écrit. Ethnologie des pratiques d'écriture quotidiennes*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 79-103.
- Catach Nina (1980), *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Paris, Nathan.
- Ernst Gerhard (2003), « Les "peu lettrés" devant les normes de la textualité », D. Osthus (dir.) *La norme linguistique : théorie, pratique, médias, enseignement*, *Romanistische Kongressberichte*, 11, Bonn, Romanistischer Verlag, 83-98.
- Ernst Gerhard (2010), « "qu'il ny a ny ortographe ny virgule encorre moins devoielle deconsol et pleine delacunne" la norme des personnes peu lettrées (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) », M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier et P. Danler (dir.), *Actes du XXV<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin/ New York : De Gruyter, 3, 543-552.
- Dubois Maud, Kamber Alain et Skupien Dekens Carine (edir.) (2011), *L'enseignement de l'orthographe en FLE*, TRANEL, n° 54, Neuchâtel, Institut des sciences du langage et de la communication.
- Fayol Michel et Jaffré Jérôme (2016), « L'orthographe : des systèmes aux usages », *Pratiques*, 169-170, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 2 février 2017. <http://pratiques.revues.org/2984>
- Géa Jean-Michel (1997), *Écrire en situation d'urgence, étude discursive et sociolinguistique de deux correspondances de guerre (1914-1918)*, thèse de l'Université de Provence Sonia Branca-Rosoff (dir.).
- Grévisse Maurice (1988), *Le Bon usage*, [12<sup>e</sup> éd. refondue par A. Goosse], Paris-Gembloux, Duculot.
- Grosse Sybille, Steuckardt Agnès, Dal Bo Beatrice et Sowada Lena (2016), « Du rituel à l'individuel dans les correspondances peu lettrées de la Grande Guerre », F. Neveu et alii (dir.), *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*, Paris, EPD Sciences, 1-15. [http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf\\_cmlf2016\\_06008.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_06008.pdf)
- Lebart Ludovic et Salem André (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

- Lodge Antony (2014), « Jacques-Louis Ménétra and his experience of the langue d'oc », G. Rutten, R. Vosters et W. Vandebussche, *Norms and Usage in Language History 1600-1900. A sociolinguistic and comparative perspective*, Amsterdam, John Benjamins, 201-222.
- Lucci Vincent et Millet Agnès (1994), *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris, Champion.
- Manesse Danièle et Cogis Danièle (2007), *Orthographe, à qui la faute ?*, Paris, ESF.
- Martineau France (2007), « Pratiques d'écriture des peu-lettrés en québécois ancien : morphologie verbale », P. Larrivée (dir.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations*, Louvain/Paris, Peeteers.
- Matheu Nathalie [à paraître], « Étude de manuscrits de migrants : le hors-normes comme lieu de métalangage », A. Steuckardt et K. Collette, *Écrits hors-normes*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke.
- Pellat Jean-Christophe (2015), « Les graphies des Poilus, loin des canons orthographiques », A. Steuckardt (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 6777.
- Pellat Jean-Christophe (2017), « Les difficultés de mise à l'écrit des peu-lettrés : les graphies des Poilus », A. M. Kristol (dir.), *La mise à l'écrit et ses conséquences, Actes du troisième colloque « Repenser l'histoire du français »*, Université de Neuchâtel, 5-6 juin 2014, 237-245.
- Roynette Odile, Siouffi Gilles, Smadja Stéphanie et Steuckardt Agnès (2013), « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives », *Romanistisches Jahrbuch*, 64, De Gruyter, 106-126.
- Selinker Larry et Lamendella John T. (1980), "Fossilization in interlanguage learning", K. Croft (dir.), *Reading on English as a second language*, Boston, Mass., Little, Brown and Company, 132-143.
- Steffen Joachim (2007), *Dialog als Monolog. Eine historisch-vergleichende Studie zu Briefen ungeübter Schreiber aus Mexiko, Frankreich und Brasilien*, Mémoire d'Habilitation, soutenu à l'Université de Kiel.
- Steuckardt Agnès (2014), « De l'écrit à la parole. Enquête sur les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre », F. Neveu et alii, *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*, Paris, EDP Sciences, 2014, 353-364.
- Steuckardt Agnès (2018), « Les corpus peu lettrés de la Grande Guerre en linguistique française : de la grammaire à la textométrie », J. Steffen et H. Tuhn (dir.), *Classes populaires, scripturalité, et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*, Kiel, Westensee-Verlag, 931.
- Steuckardt Agnès et Dal Bo Beatrice, « Avoir été ou être allé ? Évolution d'une concurrence, d'après des corpus lettrés et peu lettrés », P. Blumenthal, D. Vigier (dir.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, Berne, Peter Lang, 295-310.

## Corpus

- Ernst Gerhard et Wolf Barbara (2005), *Textes français privés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Tübingen, Niemeyer (CD-ROM).
- Steuckardt Agnès (responsable scientifique), Luxardo Giancarlo (responsable du développement), (2014-2018), *Corpus 14. Correspondances familiales de la Grande Guerre*. <https://www.univ-montp3.fr/corpus14/>